

BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 1 877 900 euros
Siège social : 59 Rue du Président Sadate
29000 QUIMPER
802 724 229 RCS QUIMPER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE
DU 6 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 6 novembre,
A 18 heures,

Madame Isabelle LEBRETON,
demeurant 119 AVENUE DU CORNIGUEL, 29000 QUIMPER

agissant en qualité de Présidente de la société BREIZH NIGHT DEVELOPPEMENT sus-désignée,

A pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

La présidente constate qu'une erreur matérielle s'est produite lors de la rédaction de la cinquième résolution du procès-verbal du 6 novembre 2023.

En effet, il a été inscrit que la société QONTUM a été nommé Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société FICAMEX AUDIT. Cependant, c'est la société AUDIT ETUDES ET CONSEILS, société par actions simplifiée au capital de 8 016 euros, domicilié 45 rue Anatole France 92300 LEVALLOIS PERRET qui est nommée pour un mandat de 6 exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2029.

DEUXIEME DÉCISION

La présidente donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

La Présidente
Madame Isabelle LEBRETON

